

Sicut Filius homines non venit ministrari, sed ministrare....."
(Mt.XX.28)

UNION CATHOLIQUE INTERNATIONALE DE SERVICE SOCIAL
KATHOLIEKE INTERNATIONALE UNIE VOOR MAATSCHAPPELIJK DIENSTBETOON
CATHOLIC INTERNATIONAL UNION FOR SOCIAL SERVICE
INTERNATIONALE KATHOLISCHE VEREINIGUNG FUR SOZIALE ARBEIT
UNION CATOLICA INTERNACIONAL DE SERVICIO SOCIAL

Secrétariat: III, rue de la Poste - Bruxelles (Belgique)
Compte-chèques-postaux: N° II 45 54. U.C.I. de S.S.
Bruxelles

N°9

Octobre, 1939

BULLETIN D'INFORMATION

SOMMAIRE

NOUVELLES DU SECRETARIAT

Appel du Secrétariat International

NOUVELLES DE NOS MEMBRES: Brésil, Pérou, Etats-Unis, Portugal, Suisse,
Pays-Bas, Belgique.

CONGRES ET REUNIONS

La 3e session de la Commission consultative des Question Sociales
à Genève

Au Bureau de la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens,

Aux Etats-Unis: Le 2e Congrès national de l'Action Sociale Catholique
Semaine d'étude pour travailleuses.

En France: Les conclusions de la Semaine Sociale de Bordeaux
5e Congrès national de la Fédération des syndicats
chrétiens des services hospitaliers et sociaux.

NOTES & DOCUMENTS

Le "Case Work" pour la solution des difficultés familiales aux E-
tats-Unis

Les secrétariats sociaux et les centres d'action sociale en France
Le travail des Assistantes catholiques en Suisse.

LES LIVRES

L'Année Sociale du Bureau International du Travail

N.B. Nous rappelons que ce Bulletin est envoyé régulièrement aux mem-
bres du Comité International de Patronage, aux membres effectifs et
adhérents, aux affiliés à titre individuel et aux correspondants de
l'U.C.I. de S.S. dans les divers pays.

Prière d'adresser toute correspondance le concernant à
Mademoiselle A.M. De Vuyst, secrétaire de rédaction.

NOUVELLES DU SECRETARIAT

A nos Membres et Correspondants

La situation tragique et douloureuse qui s'est ouverte en Europe demande une adaptation du travail international.

De nombreux points d'interrogation se posent quant à la réalisation des projets: congrès, voyages et autres activités internationales. Des activités nouvelles et urgentes peuvent se présenter dans différents domaines. Certains de nos membres dans les pays belligérants peuvent être appelés à suspendre ou à transformer leur travail habituel. Une première chose apparaît avec évidence: en nous confiant à la Divine Providence, notre action internationale doit continuer dans toute la mesure du possible, selon toutes les formes que les circonstances permettent.

Le Secrétariat de l'Union Catholique Internationale de Service Social demande en premier lieu à ses membres et correspondants de prier Dieu les uns pour les autres, de prier tout spécialement pour ceux qui sont dans des difficultés et souffrances plus grandes; prières et sacrifices pour le rétablissement d'une paix juste pour le bien commun de l'humanité.

Le service social catholique demande d'abord cela, en union avec la pensée de l'Eglise.

Chacun de nos membres doit continuer à travailler à sa tâche en ayant en vue le développement de l'action sociale catholique dans le monde, le rayonnement des Ecoles Catholiques de Service Social et la création de nouvelles écoles et de nouveaux Centres d'Action Sociale là où la nécessité s'en fait sentir. Une généreuse entr'aide basée sur la charité chrétienne doit se développer entre tous, et ainsi nous contribuerons à l'oeuvre de la paix.

Par ce Bulletin, par des lettres et échanges d'informations nous devons rester en contacts fréquents les uns avec les autres. Nous demandons un effort de chacun pour soutenir, renseigner et aider le travail du secrétariat de l'Union Catholique Internationale de Service Social.

La Rédaction

Aan onze leden en correspondenten.

De tragische en droevige toestand waarin Europa thans verkeert, vergt een aanpassing van wege het internationaal werk.

Menig vraagteeken kan men stellen waar het gaat over het realiseeren van zekere ontwerpen als: congressen, reizen en andere internationale activiteiten.

Nieuwe en dringende activiteiten kunnen vereischt worden en dit in verschillende domeinen.

In de oorlogsvoerende landen kunnen zekere onzer leden er toe geroepen worden hun werkzaamheden stop te zetten en hun gewone activiteit van aard te zien veranderen.

Een eerste zaak schijnt duidelijk: ons aan de Goddelijke Voorzienigheid toevertrouwend, moet onze internationale werking zich in gansch de mate van het mogelijke voortzetten en dit volgens al de vormen welke de omstandigheden toelaten.

Het Secretariaat der Internationale Unie voor Maatschappelijk Dienstbetoon vraagt eerst en vooral aan zijne leden en correspondenten voor elkander te bidden, van gansch bijzonder te bidden voor deze die meer moeilijkheden en meer lijden kennen; gebeden en offers brengen voor het herstel van een rechtvaardige vrede, voor het algemeen welzijn van het mejschdom. De katholieke sociale dienst vraagt dit vöör alles, in vereeniging met de gedachten van Onze Moeder de Heilige Kerk.

Elk onzer leden moet aan zijn taak blijven met het oog op de uitbreiding van de katholieke sociale actie in de wereld, den bloei van de Katholieke Scholen van Maatschappelijk Dienstbetoon en het inrichten van nieuwe Scholen en nieuwe centra van sociale actie, daar waar de noodzakelijkheid er van zich doet voelen.

Elk van ons moet een málde onderlinge hulp, gesteund op de kristelijke naastenliefde beoefenen. Zodoende zullen we allen bijdragen tot het Vredeswerk.

Wij moeten het betrachten zooveel mogelijk met elkaar in betrekking te blijven, door het Bulletin, door brieven en het wisselen van inlichtingen. Aan elk van U vragen wij een poging te willen doen om het werk van het Secretariaat der K.I.U. voor M.D. te steunen, in te lichten en behulpzaam te zijn.

De Redactie

To our Members and correspondents.

The tragical en painful situation into which a part of the world is lead demands an adaptation of any international work.

Many questions marks are put down on behalf of the realisation of schemes such as conferences, travelling and other international activities. Urgent and new activities occur in different fields.

Some of our members in the countries at war may be obliged to suspend or to change their usual work. One thing appears with evidence: relying entirely on the Divine Providence, our international action must go on as much as possible in all the forms allowed by circumstances.

The Central Office of the Catholic International Union for Social Service asks first of all his members and correspondents to pray God Almighty for one another, to pray most especially for those who are in greater difficulties and sufferings; prayers and sacrifices on behalf of the reestablishment of a just peace for the common good of humanity.

Catholic social service united with the Holy Church's thought request that before everything else.

Each of our members must go on with his daily task taking in view the progressive extension of catholic social action in the world, the radiancy of the Catholic Schools of Social Service and the foundation of new schools and new centers for social action where they are needed. A generous helpfulness for one another founded on christian Charity must be developed by every one, and so we will contribute to the work of peace.

Through this Bulletin, through letters and exchange of information we must remain in close and frequent touch with one another. We ask an effort from each of you to support, to give information, to help the work of the Central Office of the C.I.U. for S.S.

The editor

A nuestros miembros y corresponsales

La situación trágica y dolorosa que se ha abierto en Europa exige una adaptación del trabajo internacional.

Se presentan numerosos puntos de interrogación en cuanto a la realización de diferentes proyectos: congresos, viajes y otras actividades internacionales. Actividades nuevas y urgentes pueden presentarse en diversos aspectos. Algunos de nuestros miembros de los países beligerantes pueden ser llamados a interrumpir o a transformar su trabajo habitual. Una primera cosa aparece con evidencia: confiandonos en la Divina Providencia; nuestra acción internacional debe continuar en toda la medida de lo posible y bajo todas las formas que las circunstancias lo permitan.

El Secretariado de la Union Catolica Internacional de Servicio Social pide en primer lugar a sus miembros y corresponsales de rogar a Dios los unos por los otros, de pedir especialmente por los que atraviesan las dificultades y sufrimientos más grandes; oraciones y sacrificios para el restablecimiento de una paz justa para el bien común de la humanidad.

Es lo primero que el Servicio Social Católico pide en union con el pensamiento de la iglesia.

Cada uno de nuestros miembros debe continuar a trabajar en su puesto, teniendo presente el desarrollo de la Acción social católica en el mundo, el desenvolvimiento de las escuelas y de nuevos Centros de Acción Social ^{Catolicas de Servicio Social y la creacin +} allí donde la necesidad se hiciera sentir. Una ayuda mutua generosa, basada en la caridad cristiana debe desarrollarse entre todos y de esta manera contri buiremos a la obra de la paz.

Por medio de este Boletin, por cartas y cambio de informaciones debemos de permanecer en contacto frecuente los unos con los otros.

Pedimos un esfuerzo de parte de cada uno para sostener, informar y ayudar el trabajo del Secretariado de la Unión Católica Internacional de Servicio Social

La Redaccion

+ de nuevas Escuelas - - - - -

QUELQUES NOUVELLES DE NOS MEMBRES.

Au Brésil- L'Institut Social et Familial de Rio de Janeiro dont nous parlions dans notre numéro précédent a pris définitivement le titre de " Instituto Social " et comprend l'Ecole de Service Social, des cours familiaux et des cours populaires.

Au Pérou des conférences de propagande sur le service social sont organisées dans le pays par les soins de l'Ecole de Service Social de Lima.

Aux Etats-Unis- L' étude sur " Le secret professionnel dans le Service Social " présentée par le R.V. McGuinn, directeur de la " Boston College School of Social Work " - à nos Journées Internationales d'études de 1937, a été publiée en une brochure de langue anglaise.

A Washington une semaine d'études pour dirigeantes travailleuse de l'industrie s'est tenue à la " National Catholic School of Social Service " en juin dernier.

Au Portugal -Plusieurs assistantes sociales, anciennes élèves de l'Institut de Service Social de Lisbonne sont passées par la Belgique. L'une d'elle a fait en juillet- août un séjour de trois semaines pour visiter les organisations sociales et les oeuvres d'assistance belges. De plus les déléguées de l'Oeuvre des Mères pour l'Education nationale du Portugal, oeuvre qui entretient les meilleurs rapports avec l'Institut de Service Social, sont passées par le Secrétariat de Bruxelles: la Comtesse d'Almoester, vice-présidente et Mlle Von Zeller, conseillère technique, docteur en médecine.

EN Hollande L'Association des anciennes élèves de la " R.K.School voor Maatschappelijk Werk " de Sittard a tenu pour la 4e fois trois journées d'études au siège de l'Ecole en juin dernier. D'importantes questions actuelles y furent exposées: le problème du chômage et les moyens d'y remédier - le développement de la psychotechnique et son application dans la grande industrie - la formatipn ménagère et la famille ouvrière.

En Suisse- L'Association des Assistantes sociales catholiques a renouvelé son comité et la présidence a été confiée à Probst Sigid. L'Assemblée annuelle a été très bien suivie. L'article de la présidente que nous reproduisons plus loin donne une bonne idée des activités professionnelles des Assistantes Sociales en Suisse.

PONTIFICIA
UNIVERSIDAD
CATÓLICA DE CHILE

En Belgique-Les Associations Catholiques d'Auxiliaires sociales et d'auxiliaires sociaux de Belgique ont participé activement au 2e Congrès national des Auxiliaires Sociaux de Belgique qui s'est tenu à Liège les 23 & 24 juin dernier. Elles ont beaucoup travaillé à l'organisation de ce Congrès et plusieurs de leurs membres ont présenté des rapports et fait des interventions.

M.Delfosse, Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale présidait la réunion d'ouverture.

CONGRES ET REUNIONS
=====

3e Session de la Commission Consultative des Questions Sociales à Genève

Cette commission de la Société des Nations a tenu sa troisième session du 19 juin au 1^{er} juill. Les délégués de 20 gouvernements étaient présents; en plus les agents de liaison de l'Organisation d'hygiène et du Bureau international du Travail - ainsi que M. Ekstrand directeur des Sections du trafic de l'Opium et des Questions Sociales de la S.D.N.

M. De Bie, délégué des Pays-Bas fut élu président de cette session.

Un Comité de coordination entre la Commission Consultative des Questions Sociales et le Comité d'hygiène avait été constitué en suite d'une décision de l'Assemblée de 1938 de la S.D.N. dans le but d'étudier les modalités d'une collaboration permanente entre les deux comités. Le rapport du Comité de coordination fut discuté; on insista sur ce qui différencie les problèmes d'hygiène des problèmes d'ordre social et sur la nécessité de maintenir l'autonomie de la Commission des Questions Sociales.

Le mandat des membres correspondants fut renouvelé et deux nouvelles organisations internationales furent nommées comme membres correspondants. La question d'une collaboration efficace des membres correspondants au travail de la Commission fut examinée.

Parmi les nouvelles questions mises à l'ordre du jour l'examen des principes adoptés dans l'organisation et l'administration de l'oeuvre de protection de la jeunesse, a abouti à des décisions quant à la procédure à suivre pour cette étude. Un sous-comité a réexaminé le plan de travail.

Quant au sujet : la formation des personnes employées dans le service social le plan de travail élaboré par le sous-comité spécial nommé à cet effet a été revu et adopté moyennant de très légers changements.

Certains délégués émirent l'avis que cette enquête était une occasion de collaboration entre la Commission des Questions sociales et le Comité d'Hygiène, mais en conclusion de l'échange de vues il fut décidé que l'enquête serait poursuivie suivant les directives du sous-comité et la Commission s'est prononcée en faveur d'une proposition de la déléguée des Etats-Unis, concernant la possibilité pour le Comité d'hygiène et la Commission des Questions Sociales de procéder conjointement à une date ultérieure, dans un petit nombre de pays choisis, à une étude sur place par des experts de la formation des agents des services d'hygiène publique et des travailleurs sociaux; elle a également exprimé l'espoir que les fonds nécessaires pour ce voyage d'études seraient obtenus de dehors.

La question de l'Abandon de famille qui est à l'étude depuis 1933, a fait l'objet d'un magistral rapport présenté par le professeur W.V. Pella (Roumanie). Un sous-comité a été désigné pour continuer cette étude.

Le rapport sur la situation sociale de la mère non mariée et de son enfant a été également examiné, et il a été décidé de terminer cette étude pour la session de 1940.

Le délégué de la Chine a soulevé la question des " muitsai " qui sera retenue également pour 1940.

Quant à la partie concernant la traite des femmes et des enfants, la commission examina la ratification des conventions, les rapports annuels en ce qui concerne la traite et les publications obscènes, la Conférence

des Autorités Centrales des pays d'Orient, et les deux importants problèmes de l'action préventive contre la prostitution et du relèvement des prostitués.

Dans ce Bulletin nous ne pouvons entrer dans plus détails quant à ces diverses questions, mais nous sommes à la disposition de nos correspondants qui le désirent pour leur renseigner les rapports qui ont été publiés par la S.D.N. à propos de ces problèmes.

Cette session de la Commission Consultative des Questions Sociales fut encore marquée par la cérémonie d'adieu à M. Ekstrand qui pendant plus de huit années dirigea avec une grande compétence et beaucoup de dévouement les sections du trafic de l'Opium et des Questions Sociales. Tous les délégués se sont plus à rendre hommage à l'oeuvre de collaboration internationale de M. Ekstrand, dont le départ laisse d'unanimes regrets.

Au Bureau de l'Internationale Syndicale Chrétienne

Le 30 août 1939 le Bureau de la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens s'est réuni à Bruxelles sous la présidence de M. Jules Zirnheld (Paris).

Le Bureau a adopté la résolution suivante:

" La Conférence Internationale des Syndicats Chrétiens,

" proclame l'indéfectible attachement du syndicalisme chrétien à la paix;

" déclare une fois de plus que seule l'application des principes chrétiens est de nature à assurer la paix véritable dans les relations entre les peuples et les nations aussi bien que dans la vie nationale et sociale;

" exprime ses sentiments de profonde gratitude envers le Pape Pie XII, la Reine des Pays-Bas, le Roi des Belges et le Président Roosevelt pour les efforts qu'ils développent pour assurer la paix durable dans le respect de la justice et de la liberté par des moyens de conciliation et non pas par des méthodes de force;

" souhaite ardemment que ces efforts réussissent;

" adresse aux syndiqués chrétiens mobilisés et à leur famille ses sentiments de vive sympathie et les assure qu'elle multiplie son action en faveur de justes intérêts de la classe ouvrière et en vue d'encourager les efforts communs pour la paix."

Puis le Bureau examina de quelle façon le travail syndical serait à continuer dans le cas où une guerre viendrait quand même à éclater.

L'expérience de la guerre mondiale a montré que la production de guerre amène la menace d'une exploitation sans égards des forces physiques de l'ouvrier, exploitation qui se venge par un recul de la production.

" La Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens,

" Considérant les événements actuels,

" Comprend que les Gouvernements réclament des citoyens et notamment des travailleurs qu'ils accomplissent les sacrifices nécessaires à la défense du pays;

" Fait appel aux Gouvernements pour qu'ils n'exigent des travailleurs que l'effort nécessaire et qu'ils veillent à éviter tout acte constituant une réaction sociale."

De plus, le Bureau a consacré son attention aux résultats de la dernière Conférence internationale du Travail.

A ce sujet le Bureau a adopté le point de vue suivant:

" La Confédération des Syndicats Chrétiens,

" ayant pris connaissance de la décision de la Conférence Internationale du Travail de rayer de son ordre du jour la question de la réduction de la durée du travail.

" regrette que les circonstances aient imposé cette décision qui atteint une revendication ouvrière essentielle dont l'étude et la mise en pratique progressive devraient être poursuivies malgré la gravité des événements;

"Proclame à nouveau son désir de voir la questions réexaminée dans les plus brefs délais par l'Organisation Internationale du Travail"

Les journées d'études internationales qui devaient avoir lieu à Marlotte (Forêt de Fontainebleau) du 5 au 7 septembre, furent ajournées.

Il en fut de même pour certains voyages de propagande qui, au moins pour le moment, ne pourront être effectués.

Le contact entre la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens et ses confédérations nationales affiliées sera maintenu dans la mesure du possible.-

Le 2e Congrès National de l'Action Sociale Catholique aux Etats-Unis

= = =

Le Congrès s'est tenu le 12, 13 et 14 juin à Cleveland et revêtit une importance particulière sous la présidence de Mgr. Schrembs, Archevêque de Cleveland.

Tous les aspects de la question " Vers une vraie démocratie chrétienne" furent étudiés à fond par les plus éminents spécialistes catholiques des Etats-Unis dans le domaine économique et social, en 60 séances générales ou de sections. Chaque fois la solution chrétienne de problèmes étudiés fut mise en avant.

Plusieurs membres de la Hiérarchie ainsi que des hommes d'Etat américains participèrent activement aux sessions. Une élite catholique appartenant aux différents milieux sociaux et aux principales professions assistait au Congrès.

La Revue " Catholic Action " juillet 1939 publie un aperçu général du Congrès et des extraits des principaux discours.

On peut se procurer des comptes-rendus complets de ces importantes assises en s'adressant au " Cleveland Committee in charge of the Second National Social Action Congress. N.B.C. Building, Cleveland, Ohio. U.S.A.

Une Semaine d'études pour l'élite des femmes travailleuses

Cette semaine d'études est organisée chaque année par le National Council of Catholic Women et le Département d'Action sociale du N.C.W.C. des Etats-Unis sous le titre de "Institute on Industry for Women Workers"

Cette année elle eut lieu à la "National Catholic School of Social Service" à Washington du 18 au 24 juin.

Le but de ces Semaines de formation est de donner une occasion à des femmes ouvrières de devenir des dirigeantes dans le domaine des relations industrielles, dirigeantes connaissant l'enseignement social de l'Eglise et pénétrées d'un esprit de "service".

La session de 1938 avait donné d'excellents résultats. Les participantes de 1938 demandèrent toutes une nouvelle semaine d'études. Elles firent savoir qu'elles avaient mieux compris la nécessité de l'organisation et de la coopération pour assurer de meilleures conditions de vie au point de vue social et moral, que l'enseignement social qu'elles avaient reçu en matière de relations industrielles les avaient aidé à expliquer le point de vue chrétien dans des réunions ouvrières, etc...etc...

Des ouvrières de différentes industries et professions participèrent à la Semaine d'études de 1939 - Beaucoup de place avait été faite pour les échanges de vues et les discussions. Miss L. Bresette dirigeait l'ensemble du travail, trois instructeurs se partageaient l'enseignement et les cercles d'études.

Dr. Elisabeth Morrissy (College Notre Dame Baltimore) parla de l'histoire du mouvement ouvrier, donnant la doctrine catholique à ce sujet. Elle discuta avec les semainières le pourquoi du mouvement ouvrier, son statut actuel et ses nouvelles tendances. Elle parla aussi des contrats collectifs et des enseignements sociaux des Encycliques.

Dr. Georges Brown (Catholic University of America) parla de l'attitude

de l'Eglise vis-à-vis de la législation sociale, de l'histoire de cette législation et de quelques aspects de la législation sociale actuelle aux Etats-Unis.

Sister Vincent (Rosary College) en cinq causeries exposa l'enseignement catholique quant au salaire et les autres facteurs économiques en rapport avec la vie familiale. Elle parla de la dignité du travail, de la fierté et de la conscience professionnelles et de la responsabilité des travailleurs vis-à-vis de leur profession. D'autres leçons d'information furent données par des dirigeants de l'action sociale catholique des Etats-Unis (d'après "Catholic Action", mai, juillet 1939- Washington)

Le Problème des Classes Sociales

Nous donnons ci-après les conclusions de la Semaine Sociale de Bordeaux:

1.-L'existence des classes sociales est un fait observable dont l'histoire atteste la réalité. Ce fait se traduit par un esprit de classe, une solidarité de classe, un dynamisme de classe, dont les manifestations tangibles réagissent puissamment sur la vie du corps social tout entier. Méconnaître l'existence des classes serait une façon purement négative, partant dangereuse de résoudre un problème grave: celui des rapports entre les classes au sein de la communauté humaine.

2. La classe procède d'affinités biologiques, psychologiques, sociales. Elle n'est pas appelée à se constituer en collectivité organisée en institution de droit public comme la cité ou la profession, avec des cadres, une autorité, une juridiction. Cependant, des fins légitimes de coopération ou de commune défense peuvent, au sein des classes, prendre corps dans des institutions d'entraide, de culture, de loisir. Les mouvements de classe sont légitimes dans la mesure où ils respectent l'ordre social naturel qui repose sur la famille, la cité, la profession. Ils sont bienfaisants dans la mesure où ils fortifient ces pierres d'assise de toute société; malfaisants, s'ils ébranlent les fondements de la vie sociale. Par la famille, les classes se rejoignent.

3. Toute classe est essentiellement incomplète. Elle ne peut réaliser qu'une part du bien commun auquel la vie sociale permet aux personnes d'accéder. Partie d'un tout, elle ne peut prétendre à devenir le tout. Chacune des classes doit former corps avec les autres classes et se subordonner à la communauté nationale qui à raison de la prééminence de sa fin, exerce ^{sur} tous les groupements qu'elle enveloppe un pouvoir d'ordre. Ce droit l'autorité qui sert de clé de voûte à la communauté nationale, est d'autant plus incontestable que les intérêts des diverses classes sont loin de coïncider toujours et ouvrent le champ à de redoutables conflits. Sur le plan temporel, la communauté nationale groupée sur un même territoire réunit en faisceau le maximum de valeurs complémentaires: il lui appartient donc de formuler la règle de droit dont toutes les classes sont tenues de respecter la souveraineté.

4. En vertu même de sa fonction de gardienne du droit, l'autorité publique doit à toutes les classes pleine justice distributive, et aux plus éprouvées, sollicitude particulière. Elle est tenue d'établir les institutions les plus propres à amortir les conflits de classe? notamment les corps professionnels où des membres de classes différentes voués, sur le plan économique, à une même fonction, trouvent le moyen d'ajuster leurs intérêts divergents. Une magistrature du travail, juge en dernier ressort, des conflits, n'est pas moins nécessaire. Il faut que, sous l'égide de la communauté nationale, nulle classe ne soit et ne se croie sacrifiée à une autre.

5. Si la classe est essentiellement incomplète, elle a pourtant un dynamisme puissant d'une force d'ailleurs inégale suivant les classes. L'attachement des individus à leur classe, leur volonté de ne pas se déclasser, leur disposition parfois héroïque à se sacrifier pour

leur classe sont des sentiments qui, même exagérés et dérégés, ne sont jamais mesquins, ni négligeables et peuvent à la faveur d'une éducation appropriée, se purifier et se hausser jusqu'au service du bien commun.

6. C'est aux élites susceptibles de naître, de se développer au sein de chaque classe que revient la tâche d'endiguer, de discipliner et, par là, de fortifier les ardeurs souvent torrentielles que soulève l'esprit de classe. Il appartient à ces élites d'éveiller et d'entretenir au sein d'une classe, l'amour mutuel, l'estime réciproque, la disposition au sacrifice, à condition que ces sentiments ne restent pas enfermés comme à l'intérieur de frontières hermétiques, au sein de la classe toute seule. Les limites d'une classe ont à s'ouvrir toutes grandes au souffle de l'amitié nationale, de l'amitié humaine. Toute prétention à une "morale de classe" à "une justice de classe", doit céder à l'action éducative des élites.

7. Le rôle de celles-ci est de multiplier les valeurs d'échange que les classes sociales, essentiellement complémentaires les unes des autres doivent communiquer : valeurs culturelles et vertus sociales aussi bien que richesses économiques. De la diversité des classes françaises émergeront ainsi ces précieuses valeurs "artisanales et jardinières" marques distinctives à en croire Péguy, de notre esprit national. La vertu n'est l'apanage exclusif d'aucune classe, mais les formes que revêt la vertu varient selon les classes; cette diversité même est source d'enrichissement pour toutes les classes.

8. La compénétration des classes les unes dans les autres, la facilité de passage de l'une à l'autre, sont parmi les marques distinctives de la civilisation française. Il faut y tenir fermement. Ce qui facilite l'aisance des rapports entre les classes, c'est la haute idée qu'ont de leur responsabilité s'ils comprennent l'objet propre de leur vocation, les "hors-classe". Il s'agit des élites à qui leur fonction propre interdit tout particularisme de classe et commande d'être au service de toutes les classes: les prêtres, les gouvernants, les magistrats, les enseignants. C'est de leur impartiale sagesse que l'opinion publique elle-même, juge des classes, tire la sereine clairvoyance et la force pacifiante des arbitrages.

9. Comme tout ce qui est humain, les classes sont christianisables. Sans doute, le chrétien doit-il dépasser, dans son élan vers l'unité, les différenciations légitimes que crée le fait historique des classes. Mais en prenant, pour nous sauver, la nature humaine, le Verbe incarné s'est incorporé l'homme entier: il a assumé les classes comme les nations et il y a introduit le ferment de la charité. C'est trop peu dès lors de parler de solidarité, de sympathie, d'amitié au sein des classes: c'est à l'amour fraternel, que se hausse la vocation des classes. La divine charité purifie et réalise dans une parfaite plénitude la mystérieuse aspiration qui anime l'esprit de classe jusque dans les déviations imputables à l'humaine fragilité.

10. L'Eglise catholique attache à la christianisation des classes les plus ardentes sollicitudes de sa maternité spirituelle. Les différenciations créées par le fait historique des classes furent, à certaines heures de redoutables obstacles à la christianisation du monde; avec une hardiesse tout apostolique, l'Eglise a voulu en faire des points d'appui; elle ajuste son action aux modifications de structure qui s'accomplissent dans l'humanité en marche.

11. Déjà l'Action Catholique, avec la spécialisation des mouvements qu'elle implique, aussi bien parmi les adultes que parmi la jeunesse dans les rangs de l'activité féminine comme dans ceux de l'activité masculine, a formé des élites au sein desquelles la solidarité de classe pénètre de charité chrétienne. Chacune de ces élites a compris que son effort spécialisé n'est pas utile qu'à elle-même, mais aux élites d'autres classes. Elle demande aux autres d'accomplir dans leur milieu le même travail de transformation chrétienne qu'elle poursuit dans sa propre sphère.

12. Entre ces mouvements spécialisés qui travaillent à la christianisation des classes, la collaboration n'est pas seulement désirable elle est possible, elle se réalise, notamment parmi les jeunes, au sein de l'Ass

sociation catholique de la jeunesse française. C'est là que se rassemblent, autour du même foyer de lumière et de chaleur des énergies dont les diversités prennent toute leur force dans l'appartenance au même corps mystique du Christ.

L'organisation professionnelle et les Assistantes Sociales en France.

Le 5e Congrès national de la Fédération des Syndicats Chrétiens des services hospitaliers et sociaux s'est tenu à Paris en mai dernier.. C'est à cette fédération qu'est affilié le syndicat des Assistantes de Service Social.

Parmi les commissions de ce Congrès, celle qui nous intéresse le plus est celle du Service Social; elle avait à son ordre du jour l'organisation de la profession d'assistante sociale. A ce sujet Mlle Expert-Besancon du Syndicat des Assistantes de Service Social lut un rapport court et substantiel. Après avoir examiné les déficiences qu'il est facile de constater autour de soi: surmenage, fatigue extrême, inorganisation générale, Mlle Expert-Besancon pose la nécessité de travailler en commun à l'élaboration d'un statut professionnel. Dans la discussion on fit remarquer que les difficultés de fond étaient les mêmes en province qu'à Paris: surmenage, incompréhension des employeurs dangers de fonctionnarisation etc...

La profession d'A.S. est en pleine période d'organisation: à ses membres à travailler par le syndicalisme à en faire une profession répondant pleinement à son but: servir, et assurant une vie normale à celles qui s'y consacrent.

Les vœux suivants furent adoptés :

1° Qu'aucun projet de loi concernant le statut des assistantes sociales ne soit mis à l'étude sans que les organisations professionnelles n'aient été consultées;

2° que la sélection soit renforcée en ce qui concerne le recrutement des élèves se destinant à devenir assistantes sociales, la profession exigeant essentiellement un parfait équilibre physique et moral

+ + + +

Le Syndicat professionnel des Assistantes de Service Social a tenu son Assemblée Générale le 20 mai dernier.

Du rapport d'activité nous retenons notamment les points suivants: le syndicat travaille activement à l'élaboration d'un statut professionnel. A cet effet afin de connaître les conditions actuelles de travail des Assistantes sociales dans les diverses régions de France et les désirs de chacune, un questionnaire a été lancé au début de l'année. Beaucoup de syndiquées y ont répondu. Ce statut servirait de cadre à des conventions collectives pour les différents services. Il faut y insister sur la nécessité notamment de l'indépendance de l'A.S.; d'une solide formation professionnelle, de vacances et de détente suffisantes etc

Des réunions régulières par services seront organisées, afin que les A.S. étudient ensemble les questions spéciales à leur service et élaborent leur statut particulier.

Les effectifs du syndicat des A.S. augmentent, la propagande est systématiquement menée, des sections s'organisent en province.

N.B. - Ces quelques notes sont extraites du journal " Pages Syndicales " organe fédéral des Syndicats Chrétiens des services hospitaliers et sociaux de France, 28 Place St. Georges -Paris.

NOTES ET DOCUMENTS.

Le "Case Work" pour la solutions des difficultés familiales aux Etats-Unis.

La "Conference of Catholic Charities" existant dans chaque diocèse des Etats-Unis a des services parfaitement organisés et aidés par des "Social Workers" tout à fait à la hauteur.

Miss Mary L. Sauer, secrétaire executive des Catholics Charities du diocèse de Pittsburgh nous envoie un rapport fort instructif sur un aspect particulier du travail d'assistance aux familles qui concerne spécialement les relations conjugales. En supprimant les causes de s difficultés et par de bons conseils il y a parfois moyen de maintenir ou de rétablir une vie de famille normale. Ce rapport a été présenté en mars dernier à la "Catholic Conference on Family life" qui se tint à Washington.

Nous croyons intéressant d'en reproduire les premières pages et les conclusions.

Marital of Family Counseling

Marital or family counseling is not a new function for a Catholic case working agency. Catholic case working agencies with other family agencies have, for a number of years been treating situations of family disorder and have interested themselves in keeping ^{family} life intact. They have concerned themselves with difficulties arising between husband and wife. Some of these situations yielded easily to treatment, while others which were deep-seated, required more intensive treatment, and some of them remained unchanged.

The clientele of the agency has changed from that of the underprivileged, lower economic level to families where there is more income. For the past years the greater percentage of the families given service by our agency were those who received no relief, only service. In 1938 approximately 78% of the families received service and no relief.

An analysis of the applications which came to the agency in 1938 indicated that 35% were those involving marital discord. The source of these referrals were the Allegheny County Courts, personal applications, private agencies, priests, interested individuals, public agencies, schools, and hospitals. It is noted that the second highest number of referrals are those where the husband or wife has come personally to the agency asking help with difficulties. A number of these men and women have said, "You helped Mr. J. and his wife why they were having trouble so I thought you might help us". A great percentage of the personal applications indicated a deep affection for the other party to the union, and a strong desire for help in healing the marital problem.

The problems indicated at the time of referral were given as drinking, infidelity, desertion, mixed marriages, interference of relatives, poor household management, second marriages, neglect of children, lack of understanding between parents and children, and a desire to be free from the responsibilities of married life. The greater percentage of the situations when studied for treatment, indicated that the difficulty which had been given as the factor disturbing the marital tie was only a symptom of graver problems, which were undermining the family life.

It may be noted that financial difficulty, or insufficient income was one of the problems causing marital difficulty.

The application is taken in the office where the client has an opportunity for privacy, quiet, etc. If the client indicates a desire for the service of the agency which is explained to him at the time of application - the situation is then referred to a family case worker, who has had graduate training in a accredited school of social work, with courses in social psychiatry. Care is taken in the selection of personnel so that the case worker is not only a practical Catholic, but one whose religion is closely integrated with her daily life.

In treating problems of marital difficulty, the case worker interviews the husband and wife, and other sources of information, if this may seem necessary, so that she, with the husband and wife, may arrive at the factors which are disturbing the happiness of this union; that she may help both husband and wife secure an insight into their difficulties. She works closely with the priest in the parish, discussing with him the difficulties as they present themselves, follows his suggestions as to possible plans of treatment, and enlists his help in working with the couple. The period of treatment varies - depending on the nature of the problem - from six months to several years, with some situations not yielding to treatment. The case worker makes use of religion as a factor in helping the husband and wife face their difficulties with courage, inspiration and strength.

In situations where the problem is so deep-seated that will all the skills and knowledge which are at present available, there is no remedy for the problem, the case worker helps the husband or wife accept the situation with courage, understanding, patience and resignation, so that the family life which is created for the children, may as far as humanly possible, be one where the children will have security, affection and an opportunity for growth. The case worker tries to help the individual see the problem against the background of eternity. She attempts to make the client see that the cross which is borne with cheerful resignation becomes lighter. She points out that no human situation is perfect. She is aware, not only from the religious standpoint, but also from the teaching of mental hygiene that there is a therapeutic value in suffering. From medical field, Dr. Richard Cabot, in a lecture given at the International Conference of Social Work in London, said we make a mistake by emphasizing perfect health, creating the impression that happiness is impossible without it; that we would teach people to live with their handicaps, and achieve and success despite them.

A part of the case work treatment it is frequently necessary, depending on the problems as they present themselves, for the worker to consult physicians, psychiatrists, psychologists, etc...

It may be noted that the situations which come to the agency are those which may be termed post-marital conferences, or those situations where after marriage there is evidence of stress and strain.

Marriage counseling should not wait until after marriage. It should begin early. A child very early forms its ideas and feels of happy relationship between husband and wife in its own home. We know the effect on children where there is friction between husband and wife, emotina outbursts on the part of either parent, and lack of consideration for the wishes of one parent or the other. Information of life and its meaning should not be delayed until children are in school or adolescent. It should be given by the parent to the child when the child first asks the question, and as much should be given at the time as the child is able to grasp. Information which is given in this way will be accepted by the child and will not cause him to question other sources which might not be wholesome. There are excellent books by Catholic priests on sex education which parents should read with profit.

The child in the home is forming behavior patterns which later may prevent him making a happy adjustment in married life. It is important that parents see this responsibility they have of preparing their children for life and growth, for their happiness and well-being, and spiritual growth, in this world so that they may achieve their eternal destiny.

Young people should be given a clear picture of marriage and its responsibility. They should understand it requires intelligence, patience, understanding, constant effort, together with the help of supernatural grace, to make a success of marriage. It means a study of personalities, a willingness of two individuals to adjust their differences. That is not a static relation, but one that is dynamic and constantly changing. That there needs to be respect for the other's personality, regard for his privacy, and a willingness to allow each other to develop and grow. There should be taught that there is a value in sacrifice in hardships endured,

and that happiness does not lie in the possession of material things. That each day of their married life will bring new problems, but with the right will, with intelligence and the help of grace they can make of their marriage and family life something which each day becomes more beautiful.

It is important that in the home and in the school we make an effort to integrate religion into child's life, so that religion will help him through life in any difficulty which may come to him. We are told that ^{young people} needs a cause, as is evidenced by enthusiasm which ^{enthusiasm} which they espouse the teachings of the totalitarian state and its leaders. Youth should be shown all life is a battle, challenging and interesting. He can receive strength to fight the enemies without and within through frequent reception of the sacraments. He must first overcome the difficulties and temptations in his own personal life before he can take his place in a world that sadly needs him. - to fight for better living conditions, better working conditions, learn tolerance and understanding. He should be shown living together in harmony is an art and is not easily achieved.

We should urge husbands and wives, as well as the children-entire family groups-to make retreats. Three days of meditation and prayer and reflection on life and its responsibilities, will give the members of the family a perspective, and will help them model their home life more nearly after that of the Holy Family of Nazareth.

Los Secretariados sociales y los centros de Acción Social en Franc.

Creemos útil de resumir aquí o mejor dicho de realizar ^{algunas} ideas de dos artículos (I) de M. Eblé publicados en la crónica social de Francia. Nos parece que estas informaciones podrían ser muy útiles a otros países donde la Acción Social Católica se inicia y busca el camino para organizarse y desarrollarse.

Los Secretariados sociales sin tener un programme rígido, tienen siempre como fin el trabajar ^{por} un orden social cristiano inspirándose en la enseñanza social de la Iglesia. Son un instrumento de Acción social preparados a hacer frente a las circunstancias, sostienen a los grupos y organizaciones especializadas que reclaman su ayuda, provocan o toman iniciativas sociales necesarias, son el lazo de unión, de colaboración entre los que la acción se completa para procurar un orden social cristiano, se preocupan de la formación social de los dirigentes y militantes pertenecientes a los diferentes medios sociales.

Sus dirigentes obreros son generalmente seculares ayudados por consejeros eclesiásticos.

Los grupos profesionales: sindicatos cristianos, asociaciones patronales, uniones artesanas o agrícolas, organismos de previsión o de seguros mutuos etc. encuentran siempre ayuda eficaz en los secretariados sociales.

En cuanto a la enseñanza social los secretariados sociales prestan su colaboración y toman iniciativas muy diversas: colaboran en las escuelas normales obreras, en las Escuelas de Acción social marítima, Semanas de estudio rurales, etc., organizan círculos de estudio, jornadas de estudio, semanas sociales regionales, cursos temporales anuales, cursos por correspondencia etc. etc.

Aseguran su colaboración a todas las instituciones sociales que se multiplican de día en día: seguros sociales, empleo de las horas de ocio, orientación y formación profesionales, etc.

(I) L'actualité des Centres d'Action Sociale - février 1939.
Où en sont les Secrétariats Sociaux - Juin 1939.

Los secretariados tienen particularmente una misión de impulsión y de unión.

En sus locales tienen lugar reuniones muy diversas, trabajan por medio de Comites de estudio y Comisiones con fines bien determinados. Crean centros de Acción Social en diferentes puntos de su región y establecen lazos de unión con otros secretariados sociales.

En Francia existe una Unión de Secretariados Sociales que anualmente tiene su congreso y edita un boletín.

x x x

Por medio de los centros de Acción Social (I) se hace la difusión de la Acción Social Católica.

Son los focos de acción que sirven a las grandes organizaciones sociales, favorecen la creación de secciones sociales, dan acogida a las diferentes obras, aplican las leyes sociales; son los puntos de reunión donde se encuentran en colaboración las voluntades realizadoras. Son los centros de aplicación local de la acción general.

En cada centro, la colaboración se organiza por la constitución de un Comité en el que establecen su contacto los hombres activos del lugar, los Jefes locales de organizaciones nacionales.

He aquí dos extractos del artículo que explica como se completan el servicio social y la acción social.

Servicio Social y Acción Social.

El Comité pone en práctica la colaboración sobre un doble terreno - y llamamos la atención sobre la precisión que vamos a dar pues no es aun familiar -: el terreno de la Acción social y el del Servicio social.

Imaginemonos un grupo de personas deseosas de "hacer el bien" en su distrito: alquilan un local, anuncian la permanencia y encargan a una asistente social de atender a las personas que atraviesan alguna dificultad; la asistente hará las diligencias necesarias bien sea en el Ayuntamiento, prefectura, en tal o cual institución, aconsejará, obtendrá algún consejo jurídico... Cual será la parte activa del Comité en este trabajo? Ninguna quizás fuera del apoyo moral y financiero. Habrá creado un Servicio social muy laudable, pero no se puede decir que "hace acción social". Aun cuando, perfeccionando su obra hubiera introducido un servicio de Seguros sociales o de otro organismo, no habrá hecho otra cosa que encauzarse hacia la Acción social.

El Comité comenzara a hacer labor de acción social cuando sus miembros, abandonando su pasividad, se pongan de acuerdo para fundar una obra de jardines obreros, una Caja de Créditos mutuos: algo que reclame su participación personal. Entrara de lleno si sobrepasando "el caso individual" se reúne para examinar las necesidades a las cuales puede proveer, si organiza conferencias, jornadas sociales para propagar el sindicalismo cristiano, si solicita de la municipalidad alguna mejora, si invita al propagandista del movimiento social a fundar una sección de su organización, si constituye una comisión para la organización de las horas de ocio....: ejemplos a título de indicación, pero de los cuales no se puede formar una lista, pues la acción, con algunas partes universales, se adapta a las situaciones y a las posibilidades locales, pero que presentan todo el carácter de una acción colectiva para el bien general.

Servicio social, acción social tienen simultáneamente su puesto en un Centro, que hará mucho bien por medio del Servicio Social, pero no responderá completamente a su definición sino cuando la Acción Social este en honor, pues el Comité estara dispuesto a recibir y extender todo movimiento de interés general.

(I) Para mas informes sobre los Centros de Acción social se puede procurar en el Secretariado Social de Paris, 92, rue de Varenne (VII^e) el libro "Los Centros de Acción Social" del Sacerdote Goimard.

Un ejemplo.

Para explicar como vive un Centro, tomaremos la ultima reseña del "Hogar Social" de dos pequeñas ciudades.

El ejemplo de este "Hogar Social" indica que en nueve meses se puede hacer un excelente trabajo.

Un grupo de personas de los dos ciudades deciden en una primera reunión la creación del centro y por consiguiente la fundación de una asociación "Los amigos del Hogar Social" que es quien va a sostener la institución. La Asociación se declara y busca cotizantes. Se elige el Comité Director compuesto de hombres y mujeres que representan en número igual a las dos ciudades. El presidente reside en una de ellas y el local se encuentra en la otra. Este local consiste en una lonja con dos piezas con fachada a la calle y amuebladas gracias a algunos dones y préstamos.

Al principio solo hay permanencia los domingos por la mañana, pero muy pronto se obtiene la colaboración de una asistente social y con la posibilidad de hacer diligencias bien sea en las administraciones e instituciones se tiene la de abrir con más frecuencia.

Las permanencias de semana no ven mucho público, pero los sábados y domingos harían falta por lo menos cuatro o cinco personas permanentes para no hacer esperar a los clientes.

Al Secretariado de ayuda mutua social, se añade una permanencia de seguros sociales con tres sucursales, además cursos profesionales con cuarenta y seis inscripciones; por medio de relaciones se encuentra empleo a doce personas sobre quince recomendadas, se organizan conferencias literarias, una sección de Radio Familia tiene su sede en el "Hogar", se inicia un servicio de crédito mutuo, una sección artesanal viene a unirse a las secciones sindicales que están ya organizadas en el "Hogar" femeninas y masculinas, obreros y empleados.

El presidente del "Hogar social" revela el secreto de todo el éxito cuando al agradecer a sus colaboradores les dice: "Ya veis que labor hemos podido realizar con cohesión y con amabilidad."

Das Wirken der Schweiz.katholischen Sozialarbeiterin, von Sigrid Probst

"Charitas Christi urget nos" - Die Liebe Christi drängt uns - ist das Leitmotiv katholischer sozialer Arbeit. Wo in unsere menschlichen Gemeinschaft Not, Sorgen, Gebrechen bestehen, da setzt die Sozialarbeit ein. Sie ist also Vorsorge oder Fürsorge am Nächsten, in welchem sie Schwester oder den Bruder in Christus sieht.

Meinen Ausführungen liegen die Referate einiger Kolleginnen zugrunde wie sie anlässlich einer Jahresversammlung der Schweiz. Vereinigung kathol. Sozialarbeiterinnen gehalten wurden. Zahlenmaterial führe ich nicht an. Es könnte, wie es mir zur Verfügung steht, ein unklares Bild geben. Da diese Ausführungen in Letzter Stunde übernommen werden musste ist es mir auch nicht möglich, auf Einzelheiten einzugehen. Ich kann die Arbeit der Sozialarbeiterin nur in groben Zügen streifen. Über jedes Hilfsgebiet ließe sich ja ein eigener Artikel schreiben.

Den Beruf der Sozialarbeiterin können wir nach folgenden Gesichtspunkten aufteilen:

Gesundheitsfürsorge - Wirtschaftsfürsorge - Erziehungsfürsorge - Geschlossene Fürsorge - Sekretariatsarbeit - Pfarreihilfe.

I. Die Gesundheitsfürsorge: sie umfasst das ganze grotze Gebiet der Hilfe für die Kranken, Gebrechlichen, Invaliden einerseits, und die Krankenhausfürsorge andererseits. Die Sozialarbeiterin, die ihre Arbeit

a) den Anormalen und Invaliden, diesen Armsten der Armen, widmet, braucht autzer einer guten Schulung und viel Fachkenntnissen eine ganz besondere Liebe zu allen Schwachen. Keine Hilfeleistung erfordert so viel Geduld, und ist der Erfolg oft so wenig sichtbar. Und doch wie grotz ist die Freude, wenn einem Anormalen zur richtigen Schulung, zu der für ihn möglichen Ausbildung verholfen werden kann. Zu dem Fachwissen der Invaliden-Fürsorgerin gehört auch die genaue Kenntnis des Z.

Z.G.B.: "Jedes Schweizerkind hat das Recht auf eine seinen Fähigkeiten angepaßte Erziehung und Ausbildung" Kann ein Kind die Normalschule nicht besuchen, dann sorgt die Fürsorgerin zusammen mit den Amtsstellen für die Einweisung in eine Spezialklasse oder in die Anstalt. Dazu braucht es viel Einfühlungsvermögen in die sozialen Verhältnisse der Schützlinge. Die nötige Einsicht bei den Angehörigen zu wecken, ist oft viel schwieriger als die Finanzierung des Pflegeaufenthaltes. Die Hilfe der Fürsorgerin gilt nicht nur dem Kinde, sie gilt auch dem Erwachsenen. Internierung, Arbeitsbeschaffung, Vorsorge für alte Tage, all diese Hilfeleistungen gehören in den Bereich der Arbormalenhilfe.

b) Die Spitalfürsorgerin: wäre ihr stilles, verborgenes Wirken und Walten nicht, die Seele im Krankenhausbetrieb würde fehlen. Wo die medizinische Hilfe des Arztes, die pflegerische der Krankenschwester aufhört, setzt die Spitalfürsorge ein. Sie hilft die soziale und wirtschaftliche Not der Patienten lindern, hat ein gutes Wort und einen Trost für die Einsamen und Verlassenen, um die sich niemand, keine Angehörigen, kümmern. Wie oft darf sie zwischen Kranken und deren Familien gelöste Bande neu knüpfen. Ihr Dienst gilt aber auch der tätigeren Hilfe. Für Mittellose sind Spital- oder vom Arzt verordnete Nachtkuren zu finanzieren, Gefährdete in Heilstätten oder neue Pflegeorte zu begleiten. So ist die Spitalfürsorgerin Vermittlerin zwischen dem Patienten und seinen Angehörigen oder dem Krankenhaus und öffentlichen oder privaten Wohlfahrtseinrichtungen. Datz sie tuter für die Fürsorge, auch für die medizinischen Fragen Verständnis aufbringen mutz, gehört zu ihrem Beruf.

2. Die Wirtschaftsfürsorge: Wenn wir von Wirtschaftsfürsorge sprechen, denken wir vñeilleicht zuerst an Fabrikfürsorge. Leider bestehen in der Schweiz noch wenige Unternehmen, die diese, im Interesse von Unternehmer und Arbeiter so segensreich wirkenden Fürsorgeposten geschaffen haben. Welche Hilfe fällt in den Bereich der Fabrikfürsorgerin? Sie ist für das Wohl der Arbeiterschaft und deren Familien besorgt. Sie besucht die Familien, ersetzt da eine kranke oder im Erholungsurlaub weilende Mutter, nimmt mit den zuständigen Stelle Fñhlung, um einem erholungsbedürftigen Kind zum Kuraufenthalt zu verhelfen. Wie viel Unzufriedenheit entsteht in Fabrikbetrieben wenn es am gegenseitigen Verstehen mangelt. Mit viel Takt und Einfühlungsvermögen stellt die Fabrikfürsorgerin das gute Einvernehmen zwischen Arbeitgeber- und -nehmer her, und beiden Teilen ihr stilles Walten zum Segen.

In der heutigen Zeit der Arbeitslosigkeit be . sich aber die Sozialarbeiterin, deren Aufgaben in den Kreis der Wirtschaftsfürsorge fallen, vor allem mit den durch die Wirtschaftskrise Betroffenen, mit den Arbeitslosen. Die Hilfe gilt nicht nur dem einzelnen Bedürftigen, sie gilt der ganzen Familie, und wird deshalb auch zur Familienfürsorge. Mit materiel- ler Unterstützung allein kann die Not nicht beseitigt werden, wohl ist sie die primäre Hilfe, aber die moralische ist ebenso wichtig. Der Arbeitslose darf den Glauben an sich, an die Menschheit, vor allem den Glauben an Gott, nach dessen unerforschlichem Ratschlutz unser ganzes Leben seinen Kreis läuft, nicht verlieren. Hand in Hand mit Fürsorgestellen, dem Pfarramt und dem Staat wird versucht, die materielle und seelische Not zu beheben. Die beste, aber die schwerste Hilfe ist die Arbeitsbeschaffung, deshalb stñt die Fürsorgerin in engem Kontakt auch mit den Stellenvermittlungen, Arbeits- und Jugendämtern. Um die Hilfeleistung möglichst einheitlich durchzuführen, sind die Fürsorgestellen gegenseitig in steter Verbindung, denn es darf nicht sein, datz durch Zersplitterung der Fürsorge dem einen von allen Seiten und dem andern gar nicht geholfen wird. - Die Fürsorgerin, die mit der sozialen Not in Berñhrung kommt, ist oft gezwungen zum Schutz, das einen oder andern Familienangehörigen einzugreifen. Hier kann sie nur vorbereitend wirken, Sache der Behörde ist es dann, die gesetzlichen Schutzmaßnahmen durchzuführen. - Die Wirtschaftsfürsorge umfältz endlich auch die ganze, grotze Hilfe für die Armen und Alten.

3. Die Erziehungsfürsorge umschließt die Jugendfürsorge, Jugendpflege und die Berufsberatung. Es würde schön viel, vielleicht nur zu viel über das Jahrhundert des Kindes geschrieben und gesprochen, und doch mutz es auch hier betont werden, datz die Fürsorge für das Kind eine der wichti-

sten ist. Aus dem Kind entwickelt sich der Bürger, das Volk, der Staat. Wie das Kind in seiner Jugend beeindruckt und geführt wird, ist grundlegend für sein ganzes Leben, für seine Einstellung zum Leben und zum Mitmenschen. Und gerade das Kind, mit dem die Sozialarbeiterin in Berührung kommt; verdient die ganz besondere Beachtung. Aus irgendeinem Grund ist dieses Kind dieser Jugendliche mit der Not der Zeit in Berührung gekommen. Ihm schafft die Fürsorgerin, wenn es die Lage erfordert, ein neues Heim, kranken Jugendlichen verhilft sie, oft zusammen mit andern Wohlfahrtsinstitutionen, zur Pflege- oder Erholungsaufenthalt. Die ganz besondere Liebe und Fürsorge gilt dem elternlosen Jugendlichen. Die Sozialarbeiterin leistet aber auch Jugendfürsorge durch Jugendpflege. Was hier von den Jugendgruppen, besonders in Städten, zum Wohl unserer lieben Schweizerjugend gearbeitet wird trägt seine Früchte in der Zukunft. - Den schulentlassenen Jugendlichen steht die Berufsberaterin zur Seite, ihm den Weg ins Leben zu ebnen durch Beratung. Sie ermöglicht den Abschluss einer Lehrzeit oder den Besuch einer Haushaltungs- oder Spezialschule zur weiteren Ausbildung und Förderung.

4. Die geschlossene Fürsorge. Das Wort sagt uns bereits, was wir unter dieser Fürsorge zu verstehen haben. Die Hilfe an den in einer Gemeinschaft - im Heim, Zusammengeschlossenen. Braucht es zur Heimleitung wirklich geschulte Sozialarbeiterinnen, so werden sich viele fragen. Wenn wir uns aber auch mit diesem Fürsorgezweig auseinandersetzen, sehen wir wie viele Fragen an eine Heimleitung herantreten, denen eine ungeschulte Leitung unbeholfen gegenübersteht. In Heim gilt die Hilfe im wesentlichen der Betreuung, sei es Jugendlicher oder Erwachsener.

Die Heimleiterin im großen Betrieb hat sich dann vor allem über Organisationstalent, hauswirtschaftliche und bürotechnische Kenntnisse auszuweisen. Sie schafft ihren Anvertrauten ein Heim, wenn sie für ihr Wohlbefinden in gesunden und kranken Tagen besorgt ist. Wenn ein Beruf die mütterlich veranlagte Frau verlässt, ist es der Beruf der Heimleiterin. Gerade sie kann, so gut wie eine Familienmutter die Familie zu Glück oder Tragik führen kann, ihren Anvertrauten Heim in wahren Sinn des Wortes oder nur eine Gaststätte bieten. Die Einfühlung und Menschenkenntnis, die in diesem Beruf vor allem wichtig sind, kann uns in keiner Schule gelehrt werden. Die Schule weitet uns aber den Blick und weckt in uns das Verständnis für die Nöte der Mitmenschen. Deshalb darf gesagt sein, dass auch für die Heimleitung eine geschulte Kraft mehr Gutes erreichen kann und wird als eine ungeschulte.

5. Die Sekretariatsarbeit: Fürsorge ohne Sekretariatsarbeit ist unmöglich, und wenn die reine Sekretariatsarbeit auch weniger dem Ideal der Sozialarbeiterin entspricht, muss sie doch absolut gelernt und beherrscht werden. Es gibt in der Fürsorge keine "trockene" Büroarbeit wie in technischen Berufen, unsere Sekretariatsarbeit ist Arbeit am Menschen, am Hilfsbedürftigen. Initiative und Unternehmungsgeist gehören zu einer Fürsorge-sekretärin. Sie muss ebenso gut Bescheid wissen in Buchführung, Kartothekanlage, wie in Kenntnis der Rechtsfragen der Wohlfahrtspflege, wie in der Durchführung der Aktionen, im Aufgreifen neuer Ideen, alles im Dienst der Fürsorge. Auch die Propaganda darf nicht vernachlässigt werden. Durch sie schaffen wir uns die nötigen Finanzen, um den Fürsorgebedürftigen die Hilfe angeeignet lassen zu können. Vielleicht steht die Fürsorge-sekretärin weniger in direktem Kontakt mit dem Fürsorger als die Fürsorgerin. Sie hilft aber durch ihre Sekretariatsarbeit, auch wenn sie nur Korrespondenzen erledigt und Buch führt, ihrer Kollegin im Außendienst.

6. Pfarrreihilfe: Wenn ich in meinen kurzen Ausführungen zuletzt über der Pfarrreihilfe schreibe, so nicht deshalb, weil wie weniger wichtig ist als angeführten Fürsorgezweige, im Gegenteil. Die Pfarrreihilfe, wie sie jetzt ausgebaut wird, ist die neueste Art sozialer Arbeit. Sie bedingt auch eine Spezialschulung innerhalb der sozialen Ausbildung. Diesem Bedürfnis kommt die Sozial-karitative Frauenschule Luzern nach, und ebenso die Schweiz. Vereinigung kathol. Sozialarbeiterinnen, welche die angeschlossenen Pfarrreihelferinnen in einer Fachgruppe organisiert hat, um ihnen innerhalb der Fachgruppe Spezial-Schulungs- und Fortbildungskurse zu ermöglichen. Die Arbeit der Pfarrreihelferin ist so vielseitig wie die der Fürsorgerin. Sie erstreckt sich über Sekretariatsarbeit, Religionsunterricht, Familien- und

Hausbesuche. In Ehe- und Erziehungsfragen soll sie mitberaten können. Durch das feine Einfühlungsvermögen, das keiner sozial arbeitende Frau fehlen darf, kann die Pfarrei- oder Gemeinshelferin vielerorts Hilfe bringen und für den Seelsorger vorbereitend wirken, wo die Türen bis anhin verschlossen waren.

Datz die Sozialarbeiterin heute eine tüchtige Schulung und Ausbildung wie sie die Sozial-Karitative Frauenschule Luzern vermittelt, braucht, geht aus dem Gesagten klar hervor. Sozialarbeit latz sich wohl in Berufsgruppen einteilen, nicht aber in ein Schema. Eine Arbeit greift in die andere verschieden sind auch die Verhältnisse von Stadt und Land. Wå die Grenzen eines Fürsorgebereiches liegen, öffnet sich sofort ein anderer. Es ist verständlich, datz die im Beruf stehenden Sozialarbeiterinnen das Bedürfnis nach einem Zusammenschultz hatten. 1932 wurde deshalb die bereits erwähnte Schweizerische Vereinigung katholischer Sozialarbeiterinnen gegründet. Ziel und zweck des Verbandes sind: Zur religiös-sittlichen Vertiefung der Mitglieder beizutragen, den Stand der Sozialarbeiterinnen zu fördern und beruflich zu heben und die wirtschaftlichen Interessen der Sozialarbeiterinnen zu vertreten. Durch Schulungskurse, Tagungen, Exerzitien und Rundbriefe will der Verband zur Weiterbildung und zu steten Vertiefung als Persönlichkeit seiner Mitglieder beitragen. Die Sozialarbeit bringt eine Fülle von Pflichten und Aufgaben mit sich und stets mutz die Sozialarbeiterin über Berufsfragen, Verordnungen, Gesetze usw. neu orientiert werden zum Wohl der ihr Anvertrauten. Die Sozialarbeiterin dient in und durch ihre Arbeit nicht nur dem bedürftigen Nächsten. Sie dient durch ihn dem ganzen Volk, dem Staat. Dem Verirrten sucht sie Wegweiserin zu sein den Kranken möchte sie zur Heilung führen, so ihr Bestes gebend im Dienst der geistig und leiblich notleidenden Menschheit, zum Wohle des Vaterlandes und zur Ehre Gottes, seiner Worte gdenkend: " Was ihr dem Geringsten unter euch getan habt, das habt ihr mir getan! "-

(" Die Katholische Schweizerin. ")

Les Livres

L'Année Sociale 1938-1939, publication annuelle du Bureau International du Travail qui parait pour la 9^e fois vient de sortir de presse. On peut dire qu'il s'agit d'une publication unique en son genre car seule une institution comme le Bureau est en mesure de donner toutes les informations mises à jour qu'elle contient. La nouvelle édition comporte quelques améliorations. Comme ses devancières, elle passe en revue les événements nationaux et internationaux qui se sont déroulés dans tous les domaines de la politique sociale, mais les renseignements qu'elle donne sont présentés d'une manière plus ramassée. Les faits saillants ont été dégagés de l'énorme documentation que possède le Bureau, de manière à permettre une vue d'ensemble sur chaque problème traité. Rien ne donnera mieux une idée du but général de l'Année sociale 1938-39 que l'énumération des questions qui y font l'objet de chapitres entiers ou de paragraphes: Organisation internationale du Travail, Organisations professionnelles et mouvements sociaux, Mouvement économique, Durée du travail et questions connexes, Médecine du travail, Prévention des accidents du travail, Protection des femmes et des jeunes travailleurs, Inspection du travail, Aspects sociaux de l'Organisation scientifique du travail, Assurances sociales, Rémunération du travail, Emploi et chômage, Migrations, Droit du travail, Alimentation, Logement, Utilisation des loisirs des travailleurs, Coopération, Employés, Travailleurs intellectuels, Travail à domicile, Travailleurs agricoles, Marins, Travail indigène.

Une annexe contient la liste des Etats Membres de l'Organisation & des délégués permanents accrédités auprès du B.I.T., des informations sur la répartition des ratifications enregistrés au cours de l'année, sur la représentation des Etats à la Conférence int. du Travail et sur la composition des commissions fonctionnant auprès du Bureau, ainsi que des statistiques sur le mouvement syndical international.